



Communiqué de presse

BASE ELEVES :

**LA PEEP OBTIENT GAIN DE CAUSE
AUPRES DU MINISTRE DE L'EDUCATION**

Interpellée par des parents au sujet de la base élèves et notamment de certaines données figurant dans les questionnaires, la PEEP a adressé, le 9 juin dernier, un courrier au ministre de l'Education nationale afin de lui faire part des nombreuses interrogations qui subsistaient malgré la suppression des critères « ethnicisés » et l'aval de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

M. Xavier Darcos a bien voulu réexaminer ce dossier afin que les parents puissent obtenir toutes les garanties voulues et nécessaires concernant la protection de la vie privée des familles. Par un courrier en date du 12 juin 2008, le ministre a informé la PEEP « que la nouvelle version de cet outil ne fera plus apparaître la profession et la catégorie sociale des parents, ni la situation familiale de l'élève, ni l'absentéisme signalé pas plus que les données relatives aux besoins éducatifs particuliers ».

La PEEP, qui n'avait pas demandé la suppression de la base élèves mais uniquement son remaniement, tient à exprimer sa pleine satisfaction d'avoir été entendue par le ministre de l'Education nationale.

Le 13 juin 2008